

DEUXIEMES ASSISES MOST PATIENTS-MEDECINS Une journée détonante

par le Dr. Danielle COLONGEON-BOUKOBZA, Présidente de la commission MEP



Les deuxièmes Assises MOST se sont déroulées à Paris à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière le Samedi 10 avril 2010.

A l'ouverture le Docteur Meyer SABBAH, président de PÔLE MOST, a rappelé les objectifs et la dynamique du mouvement.

Puis le Docteur Jean Claude REGI, président de l'URML PACA, est venu

réaffirmer son soutien aux MOST et l'engagement de l'URML PACA, présente dès l'initiation du projet, qui a été cette année le partenaire privilégié de ces Assises.

Enfin le Docteur Danielle COLONGEON, présidente de la commission MEP, après avoir replacé l'action dans son contexte historique, a donné les grandes lignes de la journée.

Les tables rondes ont été animées alternativement par le docteur Alain COLONGEON, phytothérapeute, homéopathe, secrétaire général de Pôle MOST et le docteur

Danielle COLONGEON.

Le déroulement de la journée a été assuré par le docteur Denis MULLOR, généraliste, président de la commission environnement et Veille Sanitaire de l'URML PACA.

Initiant le thème de la manifestation, Maître Hervé de FONTMICHEL, avocat de PÔLE MOST, correspondant de l'Institut de France, a brillamment posé le cadre juridique de "la liberté de choix thérapeutique", un des fondements du droit français, soulignant l'égalité de droit entre les médecins, quelle que soit la thérapeutique qu'ils aient en conscience choisie, pour soigner leurs patients.

A la première table ronde, nous avons débattu de la préservation des moyens thérapeutiques : jour après jour, en effet, nous assistons à la disparition de plantes de la pharmacopée, de souches homéopathiques, de préparations, de formes galéniques, de produits de mésothérapie. Nous sommes confrontés depuis des années à une législation aveugle qui avance et détruit mais ne reconstruit pas, à l'hégémonie de ceux qui dictent leur loi sur le marché du médicament.

Une première solution a été apportée par nos confrères mésothérapeutes de PÔLE MOST qui ont décidé de racheter, en commun, leurs molécules de travail.



LES 2^{ÈMES} ASSISES EN QUELQUES MOTS...

Le 10 Avril à Paris, dans les locaux de la Faculté de Médecine Pitié Salpêtrière se sont déroulées les deuxièmes Assises MOST Patients Médecins, sur le thème de la liberté de choix thérapeutique. Entre propositions et concrétisations la journée fut riche en surprises et en événements.

De nombreuses personnalités du monde médical, associatif et juridique ont participé aux tables rondes nous permettant d'aborder les différents problèmes d'actualité et d'apporter des solutions, fruits du travail de PÔLE MOST depuis sa création il y a moins d'un an.

TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE :

- L'intervention du professeur Bernard DEBRE.
- La création de la Société Française de Médecine Environnementale
- La Création du COFUST : Collège Français Unifié des Spécificités - Thérapeutiques.
- La mise en place du label MOST
- L'attribution de trois prix de l'initiative MOST récompensant des travaux MOST.

La qualité des personnalités présentes et la haute tenue des débats ont passionné les participants : cadres d'associations, médecins, patients.

Une vraie dynamique s'est créée à présent, faisant naître un fourmillement d'idées et d'énergies qui portent notre jeune association et ont fait d'elle une entité incontournable dans le monde médical.

Notre première victoire est notre cohérence. Seules la force du nombre, de nos volontés réunies et la voix de nos patients peuvent faire bouger les choses.

Pr Michel PERRIGOT, Drs Denis LAURENS, Meyer SABBAH, Jean Claude REGI, Danielle COLONGEON, Alain COLONGEON



La deuxième table ronde posait la question de l'accès aux soins MOST.

Nous avons évoqué, tout d'abord, le coût pour le patient de ces spécificités et la nécessité d'obtenir un meilleur remboursement par l'intermédiaire des complémentaires de santé, la sécurité sociale restant, sur ce point, aux abonnés absents ! Dans ce but, la Mutuelle pour l'Utilisation des Spécificités Thérapeutiques (MUST) sera proposée aux médecins et aux patients avant la fin de l'année 2010.

Second problème, la démographie MOST : le nombre de médecins qui optent pour ces thérapeutiques est bien trop restreint. Le formatage initial qui exclu nos thérapeutiques, la durée des études post universitaires (trois ans en moyenne pour obtenir un diplôme) la difficulté de pratiquer une consultation longue sans rémunération correcte, en fait, le manque de reconnaissance de ces thérapeutiques, dissuadent nos jeunes confrères de s'engager dans ces voies.

La proposition d'un tarif horaire de consultation a été reconnue comme la piste la plus intéressante, vraisemblablement, pour rendre viable l'entreprise médicale.

Le Professeur Michel PERRIGOT, grâce auquel nos Assises ont pu se tenir dans ce lieu prestigieux, a rappelé la place que ces thérapeutiques devraient occuper dans le système de santé et nous

a présenté le DIU de mésothérapie dont il a été l'instigateur avec le Docteur Denis LAURENS.

A la dernière table ronde de la matinée, nous avons évoqué le Label MOST, qui vient d'être mis en place. Il permettra dans un premier temps, aux patients, de reconnaître la qualité scientifique d'un article grand public, ou d'un produit à visée thérapeutique ou préventive proposé en vente libre.

Enfin, un pas pour la reconnaissance et la promotion de nos travaux : l'attribution de trois PRIM (prix de l'initiative MOST) :

Drs Denis MULLOR, Patrice HALIMI, Meyer SABBAH, Alain LEROY



- Au Docteur Albert Claude QUEMOUN dont les travaux sur la maladie d'ALZHEIMER ont déjà été validés par l'INSERM, pour ses recherches actuelles, en partenariat avec l'université de Québec, sur les possibilités de traitement homéopathe dans cette pathologie qui est une priorité de santé publique.
- Au Docteur Pierre FYOT qui prépare une étude clinique sur l'apport du mésofilt dans le suivi des traitements chimiothérapeutiques et radiothérapeutiques du cancer du sein.
- Au Docteur Michel SOLON pour son travail sur le droit des contrats et son application à la relation binomiale patient médecin, patient caisse, médecin caisse.

Deuxièmes assises MOST patients-médecins : une journée détonante (suite)

Premier temps fort de l'après midi, une signature entre le Docteur Meyer SABBAH et le Docteur Patrice HALIMI : la création de la Société française de Médecine Environnementale (SFME) avec pour membres fondateurs l'Association Santé Environnement et PÔLE MOST. La création de cette société, unique en France, nous permet d'affirmer notre choix citoyen, celui d'une médecine qui tient compte de l'environnement et préserve l'avenir.

Immédiatement après, un grand moment : **l'intervention du professeur Bernard DEBRE** qui, avec son élégance naturelle et son indéfectible sens

de l'humour, nous a fait partager sa "rencontre" avec nos thérapeutiques : comment un professeur d'urologie, chirurgien des hôpitaux, s'est interrogé au vu des résultats obtenus par nos thérapeutiques jusqu'à en utiliser certaines dans son service. Il a montré un vif intérêt pour notre mouvement et nous a assurés de son soutien.

Suivi une table ronde sur la compétence du patient, en présence des associations de patients et d'avocats spécialisés en droit médical.

Nous avons traité du patient acteur de sa santé, de ses droits mais aussi de ses devoirs et de l'éducation du patient qui doit être faite pour un résultat optimal. Des ateliers vont être mis en place dans cette optique.

Le Docteur Alain HORVILLEUR, célèbre homéopathe lyonnais a introduit la réflexion philosophique à propos de la relation patient médecin en replaçant le colloque singulier dans une dimension humaniste.

La table ronde suivante a permis d'évoquer tous les problèmes inhérents à la formation initiale, écoles traditionnelles, faculté, ainsi que ceux de la FMC et de l'EPP spécifique.

L'une des associations de PÔLE MOST organise depuis long-



Pr Bernard DEBRE

temps déjà de la FMC et de l'EPP la plus adaptée possible, mais, un autre élément de réponse va constituer **le deuxième temps fort de l'après midi**, avec une double officialisation:

La création du Collège Français Unifié des Spécificités Thérapeutiques (COFUST) qui a décidé de demander officiellement son affiliation à la Fédération des Spécialités Médicales et la création de la Société Savante des Spécificités Thérapeutiques (SSST) dont le Docteur Albert Claude QUEMOUN accepte de prendre la présidence.

Le Docteur Patrice HALIMI, président de l'Association Santé Environnement Provence nous a alertés sur les problèmes dus à la pollution de l'eau par les pesticides et autres produits chimiques, mais aussi par l'élimination des médicaments, antibiotiques, hormones, produits de chimiothérapie...

Dernière table ronde de la journée, la représentation des MOST, évoquait l'urgence et la nécessité pour nous, d'être présents dans les instances officielles pour pouvoir peser sur les décisions, pour ne plus confier notre destin à tous ceux qui depuis longtemps nous bercent de promesses mais ne nous ont jamais permis d'occuper la place légitime qui est la notre.

Entre propositions et concrétisations, cette journée riche et détonante a donné à tous, patients et médecins des raisons d'espérer : espoir pour les patients de pouvoir être soignés par une médecine MOST de qualité, avec une prise en charge décente, espoir pour nos confrères de pouvoir pratiquer une médecine humaniste, à sa juste place dans le système de santé.

Les participants, cadres d'associations, confrères, patients, se sont quittés avec la tête pleine de projets et un enthousiasme renouvelé, conscients que, si notre richesse est notre diversité,

Mme Christine CIEUR, Dr Eric MENAT, Dr Denis LAURENS, Dr Danielle COLONGEON



Dr Evelyne Le DOARE, homéopathe, représentant l'AMIFORM, association de formation médicale continue
Dr Philippe DUCREUX, mésothérapeute, membre du conseil de l'ordre, médecin agréé HAS
Dr Pierre FYOT, mésothérapeute, représentant le Centre d'Etudes et de Recherche en Mésothérapie "Grand Est"
Denis GALLICE, pharmacien, représentant la Société des Officines sous Traitantes en Préparations Magistrales



Une vue du hall d'exposition



Drs Alain COLONGEON, Bérengère ARNAL, A. Claude QUEMOUN

notre force reste notre union. C'est ensemble que nous obtiendrons une vraie liberté de choix thérapeutique et retrouverons enfin le plaisir d'exercer.

Prochain rendez-vous : les 3^{èmes} Assises MOST Patients Médecins le 2 avril 2011 à Paris

Personnalités intervenant au cours des tables rondes présidées par le Dr Meyer SABBAH :

Dr Bérengère ARNAL, gynécologue obstétricienne, enseignant de phytothérapie à l'université Paris XIII

Christine CIEUR, pharmacien : représentant l'association Phyto 2000

Dr Alain COLONGEON, phytothérapeute, homéopathe, secrétaire général de PÔLE MOST

Dr Danielle COLONGEON, phytothérapeute, homéopathe, secrétaire générale de la Fédération Associative des Médecines à orientation Spécifiques Thérapeutiques

Dr Ghislaine GRIMALDI, phytothérapeute, enseignante représentant la Société Française d'Endobiogénie Médicale
Dr Robert KEMPENICH, Homéopathe président de l'Association pour la Recherche et l'Etude de la Médecine Anthroposophique.

Dr Denis LAURENS, mésothérapeute, président de la Société Française de Mésothérapie

Dr Alain LEROY, généraliste mésothérapeute, médecin agréé HAS représentant le FORGEMI, société savante et association de recherche clinique
Docteur Eric MENAT, nutritionniste, enseignant de nutrithérapie université Paris XIII

Dr Jean-Louis ODE, homéopathe représentant l'école Hahnemanienne de Fréjus

Dr Albert-Claude QUEMOUN, homéopathe, président de l'Institut Homéopathique Scientifique

Maître Isabelle ROBARD, représentant Alliance pour la Santé
Isabelle ROSSI, présidente de l'Association pour la Promotion de la médecine Homéopathique

Dr Daniel SCIMECA, homéopathe, président du Syndicat de la Médecine Homéopathique

Dr Christian SIMONIN, psychiatre, psychothérapeute

Jean STEINACHER, représentant l'Association de Patients pour la Médecine Anthroposophique

Maître Carole YOUNES, avocate spécialisée en droit médical